

Saint-Julien-lès-Montbéliard



ACCÈS GRATUIT des particuliers aux déchèteries FIXES et MOBILE sur présentation obligatoire de la carte d'accès

Demandez votre carte !



DÉCHÈTERIES FIXES

MONTBÉLIARD

La Chiffogne - Bd du 21^e Bat. de Chasseurs à Pied

SELONCOURT

Route de Bondeval

VIEUX-CHARMONT

Route de Brognard (A36, sortie 10 Brognard)

VOUJEAUCOURT

Rue de la Charmotte (près de la CTPM)

Périodes hiver (du 1^{er} janvier au 28 mars et du 26 octobre au 31 décembre)

- lundi au samedi : 9 h à 12 h / 13 h 30 à 17 h 15
- Période été** (du 30 mars au 24 octobre)
- lundi au vendredi : 9 h à 12 h / 14 h à 17 h 45
- samedi : 9 h à 12 h / 13 h 30 à 18 h 15

Horaires aménagés (du 15 juillet au 14 août)

- lundi au samedi : 7 h 45 à 14 h 30

PONT-DE-ROIDE-VERMONDANS

Route de Dambelin

> Fermé le lundi matin et le mardi

Périodes hiver (du 1^{er} janvier au 28 mars et du 26 octobre au 31 décembre)

- lundi : 13 h 30 à 17 h 15
- mercredi, jeudi, vendredi et samedi : 9 h à 12 h / 13 h 30 à 17 h 15

Période été (du 30 mars au 24 octobre)

- lundi : 14 h à 17 h 45
- mercredi, jeudi, vendredi : 9 h à 12 h / 14 h à 17 h 45
- samedi : 9 h à 12 h / 13 h 30 à 18 h 15

Horaires aménagés du 15 juillet au 14 août :

- lundi au samedi : 7 h 45 à 14 h 30

COLOMBIER-FONTAINE

Rue de Saint-Maurice

> Fermé le jeudi

Périodes hiver (du 1^{er} janvier au 28 mars et du 26 octobre au 31 décembre)

- lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi : 9 h à 12 h / 13 h 30 à 17 h 15

Période été (du 30 mars au 24 octobre)

- lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9 h à 12 h / 14 h à 17 h 45
- samedi : 9 h à 12 h / 13 h 30 à 18 h 15

Horaires aménagés du 15 juillet au 14 août :

- lundi au samedi : 7 h 45 à 14 h 30

LES BONS RÉFLEXES



CALCUL DE LA REDEVANCE INCITATIVE

La facture pour le service déchets est basée sur le volume et le nombre de levées du ou des bacs à ordures ménagères attribués. La collecte du bac jaune est comprise dans le forfait, quel que soit le nombre d'utilisations.

ELLE EST ÉTABLIE À PARTIR DE DEUX DONNÉES :

Part fixe comprenant

- l'abonnement au service (1 abonnement par bac à ordures ménagères)
- un forfait annuel de 12 levées pour chaque bac à ordures ménagères

Part variable

correspondant au coût des levées supplémentaires du bac à ordures ménagères à partir de la 13^e levée.



ATTENTION AUX ERREURS DE TRI !

Ne pas confondre bac jaune et déchèterie !

Les erreurs de tri coûtent cher à la collectivité et donc aux usagers. Seuls les emballages recyclables en vrac vont dans le bac jaune.

MERCI DE RESPECTER LES CONSIGNES DE TRI.



J'accède au menu tri



Conformément à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent et que vous pouvez exercer en vous adressant par e-mail à : collectes-dechets@agglo-montbeliard.fr ou sur place auprès de l'accueil de la Direction Collecte et Traitement des déchets de Pays de Montbéliard Agglomération - La Charmotte 25 420 VOUJEAUCOURT.

DÉCHÈTERIE MOBILE

LA DÉCHÈTERIE MOBILE EST ACCESSIBLE À TOUS LES HABITANTS DE L'AGGLOMÉRATION, MÊME SI LA PERMANENCE N'EST PAS DANS VOTRE COMMUNE.

N'hésitez pas à vous y rendre !



Elle dessert : Allenjoie, Badevel, Bart, Bavans, Dampierre-les-Bois, Dasle, Fesches-le-Châtel, Hérimoncourt, Mandeure, Mathay, Taillecourt et Vandoncourt.



03 81 31 84 99

de 8h à 12h et de 13h à 17h, du lundi au vendredi



SUIVEZ-NOUS

agglo-montbeliard.fr



CITEO
EMBALLAGES
MÉNAGERS ET PAPIERS

 Pays de
Montbéliard
AGGLOMÉRATION